COMMUNE DE FOUNEX
Municipalité

Réponse de la Municipalité à l'intervention de M. Alexandre Galletet du 27 juin 2016 concernant les amortissements obligatoires

Responsabilité du dossier :
Finances
Mme Audrey Barchha - municipale

Founex, le 17 août 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Vous trouverez, ci-dessous, la note interne établie par notre boursière communale, Madame Samantha Kucharik, concernant l'écart d'amortissements obligatoires entre les comptes et le budget 2015.

De :	S. Kucharik	Date :	24 août 2016
A :	Municipalité	Copie :	Greffe municipal

Amortissements 2015

Suite à l'intervention de M. Galletet lors du Conseil Communal du 27 juin dernier concernant l'écart d'amortissements obligatoires entre les comptes et le budget 2015, je suis en mesure de vous donner les informations suivantes :

- Patrimoine administratif :

  - Le budget prévoyait l'amortissement de 2 préavis (20/12 Création trottoir Grand'Rue, parking, pavés carrefour et 39/14 Route des Soufflettes – trottoir + réfection revêtement) de respectivement CHF 16'700.- et 82'300.- Les travaux terminés courant 2015 seront donc amortis dès 2016, l'amortissement d'un investissement débutant l'année suivant la fin des travaux.

  - Un montant de CHF 3'000.- a été budgétisé 2 fois pour le préavis 17/12 Mesures d'aménagement pour les bus (abris).

  - Un montant de CHF 111'600.- lié au préavis 56/10 Fonds d'investissement régional TP était également prévu au budget. Lors du bouclement des comptes, nous nous sommes aperçus qu'un montant trop élevé avait été amorti les années précédentes, donnant un solde d'investissement négatif.
    Aucun amortissement n'a donc été effectué.

- Patrimoine financier :

  - Afin de suivre les recommandations des réviseurs, nous avons amorti les frais d'études qui avaient été comptabilisés comme des investissements mais qui n'ont finalement pas abouti à un préavis pour un montant total d'environs CHF 115'000.-.

  - Suite au préavis 71/15 Remise des collecteurs aux SITSE, l'extourne des taxes de raccordement ouvertes au 31.12.2015 a engendré une perte sur débiteurs de CHF 290'018.33, prélevé sur le compte de réserve affecté n° 9280.011 et donc sans impact sur le compte de fonctionnement.

A noter que les amortissements des créances et débiteurs (défalcations sur impôts, pertes sur débiteurs) ont l'obligation de se trouver dans le compte nature 330 Amortissements du patrimoine financier, selon le plan comptable imposé par le canton (cf. annexe).

Samantha Kucharik, bourse communale

Vous trouverez également ci-joint un tableau Excel mentionnant tous les amortissements effectués lors du bouclement des comptes 2015, ainsi que l'extrait du plan comptable imposé par le canton dont il est fait état dans la note interne précitée.

La Municipalité se tiendra naturellement à votre disposition lors de la séance du 5 septembre prochain pour vous fournir tout complément d'information et répondre à toutes vos questions concernant cet objet.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic : la secrétaire :

François Debluë Claudine Luquiens

MUNICIPALITÉ DE FOUNEX

Annexes : ment.

Amortissements 2015 - Budget / Comptes

	2015	Budget 2015	Différence	Commentaires
Amortissements obligatoires du patrimoine administratif (331)				
40/01 Aménagement ch. de la Treille	**11'600.00**	11'600.00	0.00	
18/99 Centre sportif - amélioration sécurité	**0.00**	7'508.00	7'508.00	Le préavis a fait l'objet d'un amortissement extraordinaire (compte nature 332)
31/00 Aménagement ch. des Repingonnes	**43'166.00**	43'166.00	0.00	
44/01 Giratoire Repingonnes	**21'846.00**	21'846.00	0.00	
39/01 Trottoir route de Châtaigneriaz	**9'197.00**	9'197.00	0.00	
38/01 Trottoir ch. des Arreny	**14'536.00**	14'536.00	0.00	
04/02 Aménagement ch. des Pâles	**6'971.00**	6'971.00	0.00	
03/02 Aménagement ch. des Verney	**39'510.00**	39'510.00	0.00	
24/03 Prolongation ch. du Pralet	**18'228.00**	18'228.00	0.00	
29/03 Zones 30 km/h	**5'574.00**	5'574.00	0.00	
30/03 Aménagement Vieux-Pressoir - ch. des Meules	**8'952.00**	8'952.00	0.00	
13/07 Chemin piétonnier route de Châtaigneriaz	**16'393.00**	16'393.00	0.00	
03/06 Création chemin des Vassaux	**3'365.00**	3'365.00	0.00	
81/06 Réfection chemin de l'Epinette	**10'468.00**	10'468.00	0.00	
30/08 Réfection Grand'Rue	**9'556.00**	9'556.00	0.00	
17/12 Mesures d'aménagement pour les bus	**6'874.00**	6'648.00	-226.00	Adaptation
20/12 Création trottoir Grand'Rue, parking, pavés	**0.00**	16'700.00	16'700.00	Amortissement l'année suivant la fin des travaux. Ce préavis commencera à être amorti en 2016
60/11 Elargissement ch. des Arrenny + création trottoir	**12'497.00**	13'722.00	1'225.00	Adaptation
50/10 Réfection route du Jura + trottoir + piste cyclabe	**35'631.00**	35'631.00	0.00	
51/10 Aménagements routiers PPA En Balessert	**15'800.00**	14'000.00	-1'800.00	Adaptation
39/14 Route des Soufflettes - trottoir + réfection revêtement	**0.00**	82'300.00	82'300.00	Amortissement l'année suivant la fin des travaux. Ce préavis commencera à être amorti en 2016
17/12 Mesures d'aménagement pour les bus (abris)	**0.00**	3'000.00	3'000.00	Amortissement inclus dans le préavis 17/12 ci-dessus
70/05 Aspirateur hydro 1200 + saleuse	**3'335.15**	3'335.00	-0.15	
40/09 Remplacement camion Mercedes	**5'846.00**	5'846.00	0.00	
50/10 Réfection route du Jura (indemnités d'expropriation)	**2'800.00**	2'800.00	0.00	
14/02 Construction déchetterie	**27'000.00**	27'000.00	0.00	
41/09 Construction couvert DSM + aménagement déchetterie	**11'632.00**	11'632.00	0.00	
03/06 Création chemin des Vassaux (collecteurs EU + EC)	**1'869.00**	1'869.00	0.00	
05/11 Prolongement ch. de la Treille	**1'700.00**	0.00	-1'700.00	Non prévu dans le budget 2015
51/01 Agrandissement Centre sportif	**80'164.00**	80'164.00	0.00	
07/06 Création 6ème court de tennis	**10'013.00**	10'013.00	0.00	
11/07 Centre sportif - rénovation	**3'655.00**	3'655.00	0.00	
10/98 Transformation maison de commune	**62'878.00**	62'878.00	0.00	
56/05 Les Vassaux - achat parcelles 6 + 7	**71'630.00**	70'255.00	-1'375.00	Adaptation
37/09 + 48/10 Construction agrandissement école primaire	**41'225.00**	40'521.00	-704.00	
49/10 Aménagement et équipement école primaire	**9'458.00**	9'458.00	0.00	
56/10 Fonds d'investissement régional TP (31.-/hab)	**0.00**	111'600.00	111'600.00	Un amortissement trop élevé a été effectué les années précédentes donnant un solde d'investissement négatif
	623'369.15	839'897.00	216'527.85	

Amortissements 2015 - Budget / Comptes

	2015	Budget 2015	Différence	Commentaires
Amortissements du patrimoine financier (330)				
10/07 Repingonnes 2 - cabinet médical	**8'569.00**	8'569.00	0.00	
14/07 Réfection bâtiment épicerie	**12'603.05**	4'201.00	-8'402.05	Le préavis a fait l'objet d'un amortissement extraordinaire
30/00 Parking ancien collège	**7'427.00**	7'427.00	0.00	
63/11 Construction immeubles parcelle 389	**164'715.00**	164'250.00	-465.00	Adaptation
09/12 Mobilier + équipements auberge	**83'782.10**	10'472.00	-73'310.10	Le préavis a fait l'objet d'un amortissement extraordinaire
	277'096.15	194'919.00	-82'177.15	
Défalcations sur impôts	**48'782.88**	50'000.00	1'217.12	Chiffres donnés par l'ACI
Pertes sur débiteurs	**100.00**	0.00	-100.00	
Amortissement des titres et placements	**196.00**	0.00	-196.00	
Amortissement terrains communaux	**51'871.20**	0.00	-51'871.20	Selon recommandations des réviseurs, amortissement des frais d'études qui n'ont pas abouti à un préavis
Extournes sur taxes d'épuration	**290'018.33**	0.00	-290'018.33	Suite au préavis 71/15 remise des collecteurs aux SITSE, les taxes de raccordements ouvertes ont été extournées. Montant prélevé sur le fonds de réserve affecté n° 9280.011
Pertes sur débiteurs - taxes d'épuration	**9.80**	0.00	-9.80	
	668'074.36	244'919.00	-423'155.36	

33 AMORTISSEMENTS

330 AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER

3301 Amortissements des créances et débiteurs
(selon postes 9111, 9112, 9114, 9115, 9119 et 9122 du bilan)

- défalcations sur impôts

3302 Amortissements des titres et placements
(selon poste 9120 du bilan)

3303 Amortissements des terrains et bâtiments
(selon poste 9123 du bilan)

3309 Amortissements d'autres biens du patrimoine financier
(selon poste 9129 du bilan)

331 AMORTISSEMENTS OBLIGATOIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

(obligation légale d'amortir décidée par le conseil général ou communal)

3311 Amortissements d'ouvrages de génie civil et d'assainissement
(selon poste 9141 du bilan)

3312 Amortissements des bâtiments et constructions
(selon poste 9143 du bilan)

3313 Amortissements des machines, mobilier et véhicules
(selon poste 9146 du bilan)

3314 Amortissements de subventions d'investissements à des associations de communes
(selon poste 9162 du bilan)

3315 Amortissements d'autres subventions d'investissements
(selon poste 9165 du bilan)

3316 Amortissements d'autres dépenses
(selon poste 9170 du bilan)

- indemnités d'expropriation
- acquisition de servitudes à titre onéreux
- frais d'émission d'emprunts